

FOUILLES PALEOLITHIQUES 1992 EN BELGIQUE

Par Marcel OTTE¹, Lawrence STRAUS², Achilles GAUTIER³,
Anthony MARTINEZ², M. NEWMAN⁴, Claudine SCHUTZ⁵, Paul HAESAERTS⁷,
Pierre NOIRET¹, Jean-Marc LEOTARD⁶,

I. INTRODUCTION

Une seconde campagne de fouilles fut entreprise dans le sud de la Belgique en vue de poursuivre la recherche sur les processus de passage du Paléolithique moyen au Paléolithique supérieur, d'examiner la nature de la plus ancienne adaptation au Paléolithique supérieur et d'étudier le mode d'occupation avant l'abandon de l'Europe septentrionale pendant le maximum glaciaire. Autant les fouilles que les analyses furent menées par la National Science Foundation, la L.S.B. Leakey Foundation, le Service de Préhistoire de l'Université de Liège, et le Ministère de la Région Wallonne. L'équipe de fouille était composée d'étudiants et chercheurs des Universités du Nouveau Mexique, de Liège et de Cracovie, des Collèges Hunter et Florida. Comme en 1991, le travail fut mené à la grotte du Trou Magrite (Walzin, Dinant, province de Namur) et l'aimable autorisation du Baron et de la Baronne de Radzitsky d'Ostrowick et au site de plein air de Huccorgne, Hermitage (province de Liège) avec l'aimable autorisation de Monsieur et Madame B. Dock et de Monsieur et Madame Smetz-Kirsch.

II. LE TROU MAGRITE

Fouilles et chronostratigraphie

Une importante extension de la tranchée C fut réalisée afin de fouiller les restes intacts des dépôts aurignaciens situés juste sous la surface de la terrasse taillée vers 1830 à travers le cône des dépôts archéologiques devant la grotte. Le deuxième but était d'ouvrir une bien plus grande surface afin de permettre le dégagement et la destruction d'un énorme auvent effondré interdisant l'accès aux dépôts moustériens à la base de la séquence stratigraphique. Avec les deux années 1991 et 1992, quelque 21 mètres carrés furent fouillés dans les surfaces restées vierges du site. Ceci ne comprend pas les tranchées A et B tracées à travers les remplissages redéposés à l'est et à l'ouest de l'ouverture de la grotte en 1991, ni les sondages I et II réalisés en 1992 par Philippe Lacroix dans les dépôts perturbés de l'intérieur de la grotte. Ces derniers sondages livrèrent des artefacts mêlés d'aspect à la fois Paléolithique moyen et supérieur, accompagnés de restes de rhinocéros laineux, de bovidés, de chevaux et peut-être d'ours. Un nouveau plan de la grotte beaucoup plus détaillé fut réalisé par Philippe Lacroix (fig. 1).

1 Université de Liège. 2 Université du Nouveau Mexique. 3 Université de Gand. 4 Université d'Etat en Californie. 5 Institut de Paléontologie Humaine. 6 Service des Fouilles de la Région Wallonne. Dessins de Jennifer VESER et Yvette BAELE. Fouilles réalisées avec l'aide de Philippe LACROIX (Centre pour l'Etude et le Sauvetage du Néolithique en Wallonie A.S.B.L. Projet PRIME 10063), Vincent ANCION, Eric TEHEUX.
7 Institut des Sciences Naturelles, Bruxelles.

La première couche est formée d'humus et de débris noirs issus des fouilles précédentes. Elle est très pentue et très épaisse contre le mur de soutènement du talus où elle est mêlée à la terrasse (fig. 2). A l'extrémité est de la tranchée C (carrés H - Y 9) d'évidentes traces de perturbations apparaissent. On y voit un trou de pieu récent rempli de blocs anguleux. A proximité se trouve une fosse apparemment plus ancienne, remplie de silts fins gris foncé (couche 1-1). Il a fourni une pointe de flèche néolithique (une autre fut découverte tout près dans la couche 1), un grattoir et un perçoir microlithique apparemment mésolithique, ainsi que quelques tessons d'aspect proto-historique (âge du fer?).

La couche 2 (jaune-beige) est principalement composée d'un gravier fin, anguleux, cryoclastique, riche en artefacts et en restes fauniques relativement bien préservés. En 1992, elle fut principalement fouillée le long du côté ouest de la tranchée C (H-K/5-6; épaisseur maximum = 25 cm), où se trouvait apparemment un reste de sol d'habitat. Deux séries dentaires appartenant à de jeunes cervidés furent trouvées en position anatomique sur ce sol en I. 6. L'os alvéolaire, très fragile, était déjà détruit anciennement. Une datation préliminaire réalisée par la méthode conventionnelle sur l'ensemble du collagène donna une date de $26\ 580 \pm 1310$ B.P. (GX - 17017) pour le sommet de la couche 2.

La couche 3 contenait également des graviers cryoclastiques mais elle se caractérise en outre par la présence de plus gros blocs. L'épaisseur de cette unité était très variable : de 10 à 40 cm dans l'aire fouillée en 1992. Les couches 2 et 3 furent formées sous des conditions de froid intense bien qu'avec un peu d'humidité, correspondant à la phase juste postérieure à l'optimum climatique de l'Inter-pléniglaciaire würmien. Comme la 2, la couche 3 était partiellement cimentée par des carbonates de calcium précipités, bien après le dépôt, dans la partie nord de la tranchée C (ex. : l'aire la plus proche de la falaise et l'actuel aplomb de l'ouverture rocheuse).

La partie supérieure de la couche 4 sous-jacente est aussi calcifiée dans la même zone. La matrice de la couche 4 est brun-rougeâtre, formée de silts argileux et de loess avec des pierres et des blocs. Le loess est colluvié et semble redéposé sous conditions humides probablement durant l'Inter-pléniglaciaire würmien. Les ossements et les artefacts y étaient rares et dispersés.

Entre les couches 4 et 5, il semble il y avoir un hiatus important dans les dépôts, assorti d'une modification dans la géométrie du remplissage. Les niveaux de base (5 et 8) sont disposés horizontalement, tandis que les 4 et 2 sont redressés. Le sommet de la couche 5 est marqué par la présence de galets roulés probablement emportés du réseau karstique. Il se développe ensuite une lentille blanchâtre et sporadique carbonatée (10 cm) caractérisée par une densité extrême de restes micro-fauniques. Cette lentille représente probablement l'accumulation de pelottes de régurgitation de hiboux à un moment où ces rapaces nichaient au-dessus de cet endroit avant le retrait de l'auvent jusqu'à sa situation actuelle. La couche inférieure 5 contenait une unité loessique pure et beige formée par une eau à faible courant. Elle fut recoupée par le remplissage d'un chenal fait de galets roulés, de blocailles et d'une matrice silteuse moins homogène. La couche 5 contenait seulement de rares artefacts et des restes fauniques dispersés.

En 1992, nous fûmes capables de définir clairement le dépôt de base (couche 6) formé de sables grossiers, de graviers et de blocs dont certains de grande taille. Cette unité fut déposée par un fort courant venant du réseau karstique et transportant des blocs dont la source première serait l'ancienne terrasse fluviale sur le sommet du plateau au-dessus de la grotte et qui aurait pénétré le karst via la cheminée à l'arrière de la grotte actuelle du Trou Magrite. La couche 6 était stérile, archéologiquement et du point de vue faunique. Les couches 5 et 6 ont pu être déposées durant le dernier Interglaciaire et/ou au début du dernier Glaciaire (ex. : stades isotopiques 5e, 5d, etc.).

Les faunes

Durant les deux saisons de fouilles, approximativement 10 000 fragments de grands os et de dents de mammifères furent récoltés mais seulement 400 environ étaient identifiables. Le grand nombre d'esquilles suggère une intense activité de boucherie suivie de destructions postérieures au dépôt (piétinement, effondrement, entassement).

La faune de la couche 2 contient alors le mammoth, le rhinocéros laineux, le cheval, des bovidés, le renne, le bouquetin, l'ours des cavernes, l'hyène des cavernes, le renard, le blaireau, un petit mustéllidé, le chat sauvage, le lynx, le lièvre, la marmotte et des oiseaux. Rennes et chevaux sont les espèces dominantes. Les restes d'hyène sont rares et les coprolithes manquent. Quelques ossements portent des stries naturelles mais aucun os n'a de claires morsures de carnivores. Le rôle des hyènes dans l'accumulation osseuse était donc peu important.

Un inventaire préliminaire de la couche 3 n'est pas encore complet mais la faune est semblable, avec le sanglier en plus. Cet animal semble un peu incongru dans le contexte des autres espèces et suggère donc l'existence de micro-habitats formant refuge le long de la rive de la Lesse tournée au Sud durant au moins une partie de cette période. Jusqu'ici, le renne, le rhinocéros laineux, le mammoth, le renard et le blaireau (intrusif?) furent identifiés dans la couche 4. De plus, des restes de taupe, de grenouilles et de crapauds furent reconnus dans les couches 2-4.

Les pelottes de régurgitation de hiboux formant une lentille au sommet de la couche 5 sont dominées par les restes de campagnols. Les analyses préliminaires montrent qu'il n'y a que de faibles quantités de porcs-épics et de lemmings. Les os d'oiseaux et de lièvres sont aussi présents. La macro-faune de la couche 5 est dominée par le renne avec de faibles restes de bouquetins mais le cheval est absent. Considérant l'ensemble des données, une proposition d'interprétation implique le dépôt de ce niveau durant une phase relativement tempérée, lorsque les rongeurs de biotope typiquement arctique et des steppes continentales n'étaient pas établis dans cette région, peut-être au début du dernier Glaciaire. Les restes de lynx, loups et ours des cavernes sont également présents.

En 1991, les profils est et ouest de la tranchée C furent échantillonnés pour analyses polliniques du bas en haut. Aux 164 échantillons alors prélevés furent ajoutés quelques échantillons en 1992, issus de contextes fermés, principalement des couches 3 et 5. La prospection botanique fut également menée autour de la grotte (de même à Huccorgne). Un nombre limité d'échantillons analysés jusqu'ici furent hélas stériles sauf quelques pollens de pins. Cependant, d'autres analyses sont encore en cours avec l'espoir que quelques échantillons aient échappé à la destruction pollinique.

Les artéfacts

Un résumé provisoire des contenus en artéfacts issus des dépôts de la tranchée C fouillée en 1991 et 1992 peut à présent être présenté. Des analyses détaillées suivront dans un futur proche : typologie, technologie, typométrie, analyses des matériaux, traces d'usure et répartition spatiale.

La couche 2 a livré un total de 5 225 débris débités : 30 nucléus, 305 fragments et 4890 éclats, lames, lamelles et cassons (petits débris anguleux). La moitié de ces derniers étaient des éclats non corticaux et plus d'un tiers sont de petits éclats de préparation et des esquilles. Les nucléus sont généralement petits et très usés. Les éclats corticaux, les lames et les lames à crête sont très rares, suggérant que peu de réduction primaire, du silex au moins, était réalisée sur le site. Le silex maestrichtien allogène était probablement importé de gîtes distants d'au moins 70 km du Trou Magrite, bien qu'il était surtout employé pour la fabrication des outils les plus élaborés et les plus typiques pour le Paléolithique supérieur (ex. : grattoirs à museau et à épaulement, éléments foliacés, lames retouchées). De nombreux éclats simples sont faits sur calcaire dur local dont les surfaces sont généralement trop érodées pour permettre la détermination de leur état cortical ou non.

Il y a actuellement 120 outils lithiques dans la couche 2. Un quart de l'ensemble est fait de denticulés et d'encoches; 12,30 % sont des raclours; plus de 28,7% sont classés parmi les pièces à retouches continues. Les grattoirs (23%) forment de loin le groupe le plus important des types classiques du Paléolithique supérieur et contiennent un grattoir caréné et un grattoir à museau épais. Les grattoirs simples sur éclats forment cependant la moitié du groupe tenant compte du faible taux de laminarité propre à l'ensemble de la couche 2. Les perçoirs font 3,3 % et il y a seulement un burin (0,8%). Cependant, il y a deux lames retouchées aurignaciennes, deux lamelles Dufour et deux pointes foliacées, propres au début du Paléolithique supérieur en Belgique. Il n'y a pas de pièce à dos. Un fragment de lame à dos ou de pointe a été trouvé dans le remplissage de la couche 1 près de la terrasse soutenue par le muret. Il s'agit probablement d'un reste de la composante gravettienne dont

on sait l'existence au Trou Magrite. La couche 2 a fourni deux fragments de pointes en bois de cervidé: un médian de section ronde et un autre basilaire à double biseau de section quadrangulaire. La couche 2 appartient probablement à l'Aurignacien récent.

La couche 3 a fourni 2626 restes lithique dont seulement 9 nucléus et 135 fragments. Plus de la moitié du débitage est formé d'éclats simples et un quart sont des éclats de mise en forme et des débris (moins de 1 cm). A nouveau, les produits de décorticage sont très rares suggérant qu'une bonne partie de la réduction primaire du silex fut réalisée avant le transport des supports ou des outils au gisement.

Il y a 119 outils lithiques retouchés mais pas d'outil osseux. Les denticulés et les encoches (37%) de même que les pièces à retouches continues (21,8%) sont très abondants. Les quatre racloirs constituent 3,4% du matériel et il y a une pièce esquillée et deux raclettes. Presque un quart (24,4%) des outils sont des grattoirs dont 10 carénés et à museau. Il y a 3 perçoirs (2,5%) et 5 burins dièdres (4,1%). L'ensemble contient aussi une pièce foliacée biface et une pièce à dos. L'aspect général de la couche 3 est semblable à celui de la couche 2 et elle peut être attribuée provisoirement à un Aurignacien à pointes foliacées.

L'inventaire de l'ensemble archéologique de la couche 4 est très limité, l'occupation humaine y est beaucoup moins intense et moins fréquente, au moins dans cette partie antérieure de la grotte, que dans les couches 2 et 3. Cet épais niveau a livré seulement un nucléus et 161 fragments de débitage (y compris 33 pièces débitées, dont certaines pourraient être des restes de nucléus épuisés). Les éclats simples forment la catégorie dominante du débitage. Il y a seulement 7 fragments de lames et pas de lamelles. Les outils de type Paléolithique supérieur contiennent un perçoir, un burin dièdre droit et un burin plan. Il y a aussi 3 pièces à retouches continues, 5 encoches, une pièce esquillée et un racloir rectiligne.

La couche 5 n'a livré que 114 débris variés de débitage, dont 5 nucléus (dont un curieux, classé comme pyramidal à lamelles, bien que 2 lamelles et 8 lames appartiennent à cet ensemble), 26 débris débités et 49 éclats simples. Le taux de débris et d'éclats corticaux (14,9%) est particulièrement élevé.

Il y a seulement un éclat Levallois et 6 outils retouchés dont 2 racloirs droits, un burin atypique, une raclette et deux denticulés. Cet ensemble est apparemment le résultat d'occupations humaines éphémères devant la grotte. Il peut être attribué au Moustérien en dépit des anomalies signalées plus haut.

Douze artefacts non roulés (11 outils retouchés et un fragment) furent analysés pour les traces de résidus par procédé électronique de mise en évidence des caractères immunologiques. Des traces de sang humain furent trouvées sur deux racloirs (un dans chaque niveau 2 et 3). Le sang de boviné ou lagomorphe et le sang de boviné furent découverts sur un grattoir du niveau 3 et sur un éclat retouché du niveau 2. Les résultats immunologiques de tous les autres échantillons étaient négatifs. Les hommes ont probablement dus se blesser eux-mêmes lors des pratiques de boucherie et de peausserie.

III. HUCCORGNE

Les fouilles et la chronostratigraphie

Le site de plein-air de Huccorgne se trouve à la fois dans des loess primaires et redéposés à l'intérieur d'un méandre de la vallée encaissée de la Méhaigne. Il est formé d'une arête bloquant la vallée à l'emplacement où elle découpe les falaises calcaires à l'extrémité du plateau hesbignon vers la Meuse. Le site est proche des sources de l'excellent silex de l'étage maestrichtien des formations de la Hesbaye. A la fin de la campagne 1992 nous avons fouillé 18,5 mètres carrés le long du bord occidental du chemin de fer et 4 mètres carrés près du bord oriental le long de la route sur la butte de la propriété de M. Dock. Nous avons rencontré l'horizon d'occupation gravettienne dans la

plus grande partie de cette zone ainsi que les traces des fouilles précédentes faites par Tihon, Destexhe et Haesaerts. Une fosse de 3 x 3 m, fouillée dans le loess jusqu'à 4,50 m près du bord ouest de la tranchée de la route (propriété Smetz) a révélé la présence sporadique des Paléolithiques moyen et supérieur. Ceci sera décrit séparément. Dans la fouille principale (côté chemin de fer), la couche 1 (humus et limon gris-brun) est épaisse de 15 à 35 cm, la couche 2 (limon brun-orange remanié et tacheté) fait 20 à 50 cm d'épaisseur et la couche 3 (brun-rouge, silt caillouteux, interrompue localement) fait de 20 à 30 cm d'épaisseur. La couche 3 contenait de petites quantités d'artéfacts probablement dérivés de l'horizon gravettien (couches 4 et 4,1) par les rongeurs, les racines et d'autres agents naturels de perturbation. Par endroits, la couche 4 est blocailleuse. La couche 4 inférieure (parfois dans son ensemble, lorsque le niveau caillouteux supérieur n'existe pas) est formée de loess fin, pur, poudreux, de teinte beige clair. Ce dépôt de silt pur est généralement de seulement 5 à 20 cm d'épaisseur bien que le niveau caillouteux supérieur, lorsqu'il est présent, fait 10 à 25 cm d'épaisseur. Sous-jacente au loess beige se trouve une lentille rougeâtre présente pratiquement partout, à la fois dans les zones fouillées et sur la butte entre la route et le chemin de fer. Cette couche 4,1, de 2 à 10 cm d'épaisseur, correspondait probablement à un épisode d'altération postérieur au dépôt. Les couches 4 et 4,1 ont livré d'abondants artéfacts lithiques (parfois remaniés) et de petites quantités de restes fauniques très concentrés. Par-dessous cet horizon culturel dans la principale zone de fouille se trouvait une autre lentille de loess beige-jaunâtre (4,2 : 10 à 15 cm d'épaisseur) avec quelques cailloux de petite taille, des particules de charbon de bois dispersés mais pratiquement pas d'autres restes anthropiques (2 éclats corticaux). La couche 5 de la zone principale de fouilles (25 à 35 cm d'épaisseur) est un silt argileux beige avec des dépôts colluviés, des graviers et blocs calcaires. La couche 6 (dont la base n'est pas atteinte) est un loess pur argileux et beige avec seulement quelques roches isolées. Les deux niveaux de base ont fourni des déchets de taille très altérés principalement des éclats. Cette stratigraphie, côté est de la route fut observée l'année passée mais l'horizon culturel principal (couches 4 et 4,1 bien que plus profondes) se présentait de la même manière que sur le flanc ouest du chemin de fer, tant du point de vue stratigraphique que sédimentologique. Cet horizon reçu une datation par C14 conventionnel (un os des fouilles Destexhe) de $23\ 170 \pm 160$ B.P. (Gr.N. 9234).

La faune et les pollens

Les restes fauniques sont mal préservés et presque tous (une dent de mammouth fait exception) venaient de la fouille principale le long du flanc ouest de la tranchée du chemin de fer. Une première impression indique que la plupart des os appartiennent à un chenal comblé par les loess de la couche 4 en J6-9. Seulement 35 restes identifiables furent découverts parmi une masse de 250 restes approximativement. L'espèce numériquement dominante est le renne, représenté par les dents, les os post-crâniens et de fragments de bois dont un de chute appartenant à un mâle, probablement recueilli à la fin de l'automne ou en hiver. Les chevaux sont représentés par des dents et deux os post-crâniens. Les ossements de chevaux ont pu être davantage fracturés pour en extraire la moëlle que les plus petits os de rennes. Outre les restes dentaires, le mammouth est représenté par plusieurs grandes côtes. Cet animal a aussi bien pu être chassé que charogné, ou encore ses ossements ont-ils pu être simplement récoltés longtemps après sa mort comme matériaux de construction ou comme combustible. La micro-faune n'a pas été préservée.

Le renne, le cheval et le mammouth sont des indicateurs du froid avec un biotope ouvert fait d'une steppe relativement sèche lors de l'occupation humaine à Huccorgne. Cependant, les premières analyses polliniques qui ont attesté de la préservation de pollens en quantités diverses mais limitées, montrent l'existence d'une grande variété d'arbres et de plantes dont certaines sont hygrophiles et thermophiles. D'après nous, les conditions étaient généralement froides, les hommes vivaient ou visitaient Huccorgne durant des périodes de faibles améliorations climatiques, spécialement en terme d'humidité, afin de permettre la subsistance de grands ongulés. La rivière Méhaigne procurait aussi un microclimat de forêts-galeries.

Les artéfacts

Les ensembles de la couche 4 côté chemin de fer et des fouilles côté route ont fourni 1906 éléments débités. Il n'y a que deux nucléus à lames et un à lamelles, tous deux prismatiques. Les deux

nucléus à lames sont très semblables quant à la forme et à la taille. En 1992, plusieurs autres éclats et lames ont été remontés aux pièces déjà assemblées et provenant de la même zone de la fouille principale de 1991. Le débitage cortical est assez fréquent. Les lames constituent jusqu'à 13,4% des enlèvements dans l'ensemble lithique et les lamelles 5,5%. Ceci donne une bonne idée du fort degré de laminarité de cet ensemble réalisé sur un silex local d'excellente qualité. L'ensemble bien plus réduit de la couche 4,1 (419 pièces) est composé de façon beaucoup plus significative des petites classes du débitage (éclats de mise en forme et cassons) : 64,2% contre 37,0% pour le niveau 4. Il n'y a pas de nucléus, peu de fragments débités et pratiquement pas de lames dans le niveau 4,1. Ces données peuvent s'expliquer par la migration vers le bas de petits éléments à partir de l'horizon culturel à la base de la couche 4 elle-même.

Les outils lithiques rassemblés à partir des couches 4 et 4,1 dans les deux zones fouillées sur la butte font un total de 25 pièces dont 2 grattoirs, 2 grattoirs-burins, 6 burins dièdres, un perçoir, deux fragments de pointes de La Gravette, 8 pièces à retouches continues, deux encoches et un denticulé. Nous n'avons pas trouvé de pointes de la Font-Robert dans ces fouilles 1991-1992, bien que des exemplaires en aient été découverts lors des fouilles précédentes. Il est cependant clair que cet ensemble peut être attribué au techno-complexe gravettien. Par les fouilles précédentes, on savait déjà que le débitage est spécialement abondant et les outils rares, dans les fouilles précédentes.

Douze pièces non roulées furent analysées pour la recherche des restes organiques mais une seule a livré un résultat positif : un grattoir-burin avec traces de sang de lagomorphe. K. Akoshima (Université de Tohoku et du Nouveau Mexique) pratique systématiquement les analyses des micro-usures sur les documents de Huccorgne et du Trou Magrite.

Huccorgne-Smetz

Le sondage sur le côté occidental de la tranchée de la route, de 3 sur 3 mètres de côté au sommet fut progressivement réduit par des marches : 2x3 m, 1x3 m, et finalement 1x1 m à la base. Il atteint une profondeur totale de 4,5 m (fig. 4). Dans l'alignement de la pente générale du terrain, déjà observée entre le chemin de fer et la route de chaque côté de la butte centrale, l'horizon d'occupation se situait quelque 3 mètres sous la surface dans le "sondage Smetz". Les dépôts superposés très développés consistaient en humus et en une épaisse couverture de loess jaunâtres à brun-clair (couches 1 et 2).

A la base des dépôts loessiques beiges clairs sous-jacents (couche 4), nous découvrîmes deux fragments laminaires (dont un cortical), un burin dièdre multiple et un burin sur troncature oblique (tous deux sur lame). Tout de suite sous ces découvertes, nous avons rencontré un horizon stratigraphique complètement différent formé d'éboulis calcaires altérés (couche 5). Ce niveau a livré un grand nucléus Levallois et un éclat Levallois facetté. La couche 6 (silt argileux brun-foncé avec des pierres dispersées) a fourni un enlèvement brisé et deux éclats; la couche 7 (loess argileux rougeâtre) livra un autre éclat Levallois facetté et 29 fragments de débitage; la couche 8 (loess beige-jaunâtre) livra un autre nucléus Levallois, un éclat de rafraîchissement de plan de frappe et 8 pièces de débitage; la couche 9 (loess caillouteux orange à brun-clair), fournit 3 cassons corticaux. Les trois niveaux de base ne furent atteints que dans un seul mètre carré et apparurent comme archéologiquement stériles (couches 10-12 : loess passant de la teinte brun-rougeâtre foncé à un brun très pâle). Aucun reste faunique ne fut découvert dans ce sondage.

Cet emplacement semble attester d'une série de composantes éphémères moustériennes suivies d'un hiatus sédimentaire (période d'érosion ?). Les artefacts du Paléolithique supérieur à la base de la couche 4 peuvent correspondre à la périphérie occidentale du site gravettien (également reconnu dans la coupe géologique dressée le long de la face occidentale de la tranchée de la route par Paul Haesaerts). Bien que l'échantillon soit très restreint, il semble qu'il y ait eu un changement dans le matériau lithique entre le Moustérien et le Gravettien. En effet, les éclats et les nucléus Levallois sont faits en silex granuleux de couleur crème, pratiquement absent des ensembles gravettiens de Huccorgne. Quelques artefacts moustériens furent découverts près de la base des fouilles de Tihon et de Haesaerts le long du côté occidental de la tranchée du chemin de fer.

Notre nettoyage sur deux mètres de largeur au sommet du côté est de la tranchée du chemin de fer a montré que les dépôts paléolithiques furent détruits par l'érosion sur la très forte pente sous la falaise calcaire de la Vallée. Nous y avons découvert un horizon pédologique près de la surface du sol actuel qui semble correspondre au sol humifère découvert par Paul Haesaerts à la base de la stratigraphie du côté occidental de la tranchée. Les deux grattoirs, le nucléus à lames prismatiques et les éclats découverts au-dessus du sol du côté oriental de la tranchée du chemin de fer, ont probablement été érodés sur la pente, peut-être à partir d'un des sites de grotte des falaises près de la confluence du Roua et de la Méhaigne.

D'autres fouilles sont nécessaires afin de poursuivre l'étude de la nature, de la diversité et de l'organisation des activités gravettiennes de même que de l'extension et du contenu des occupations moustériennes à Huccorgne, spécialement du côté ouest de la tranchée routière. Un travail sera organisé en collaboration afin de synthétiser toutes les recherches menées jusqu'ici dans le domaine paléo-environnemental et archéologique de cet important gisement, notamment par les Universités du Nouveau Mexique et de Liège et l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique.

LE TROU MAGRITE (Walzin, Namur Prov., Belgium)
1991 - 1992 Excavations

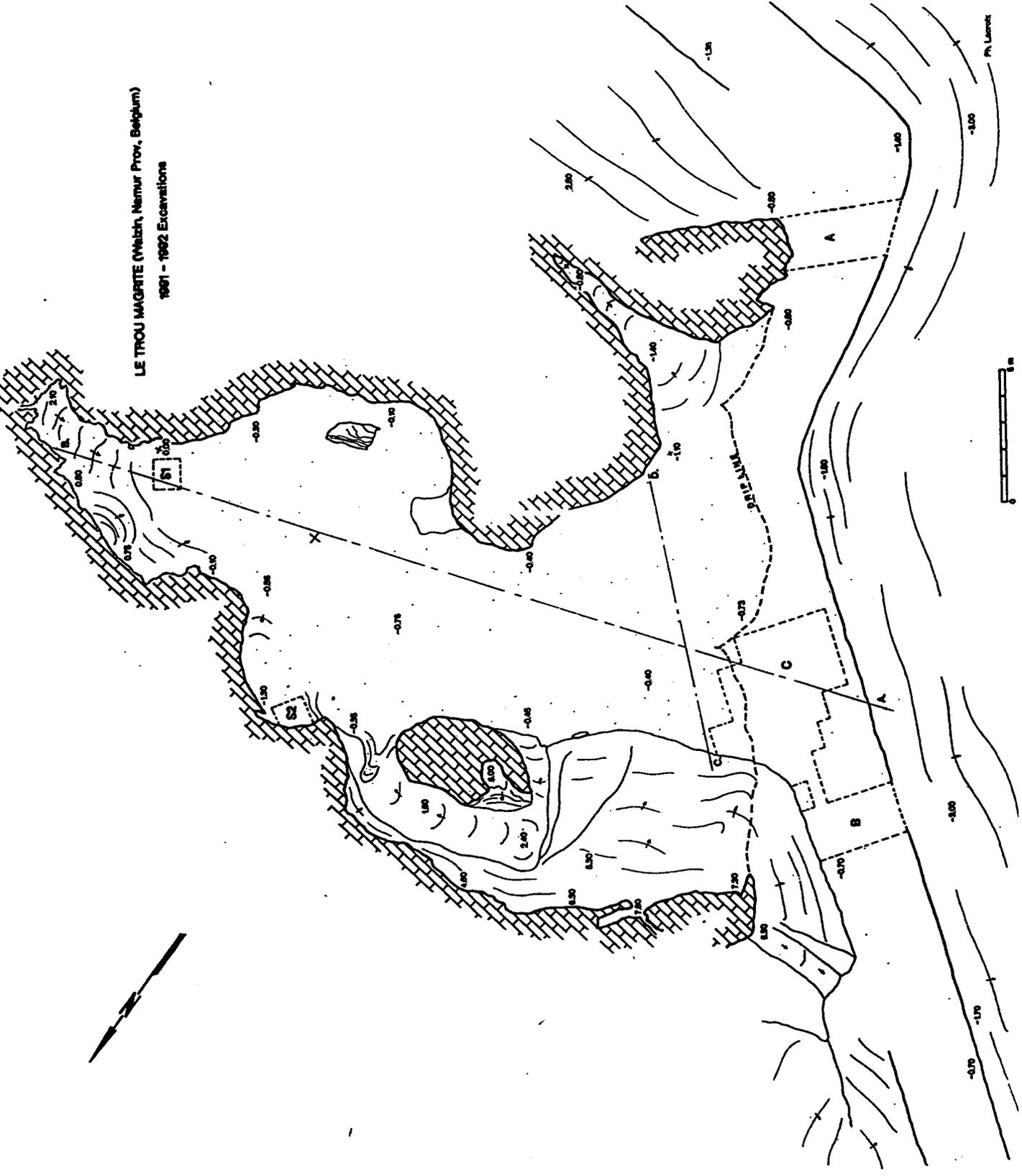
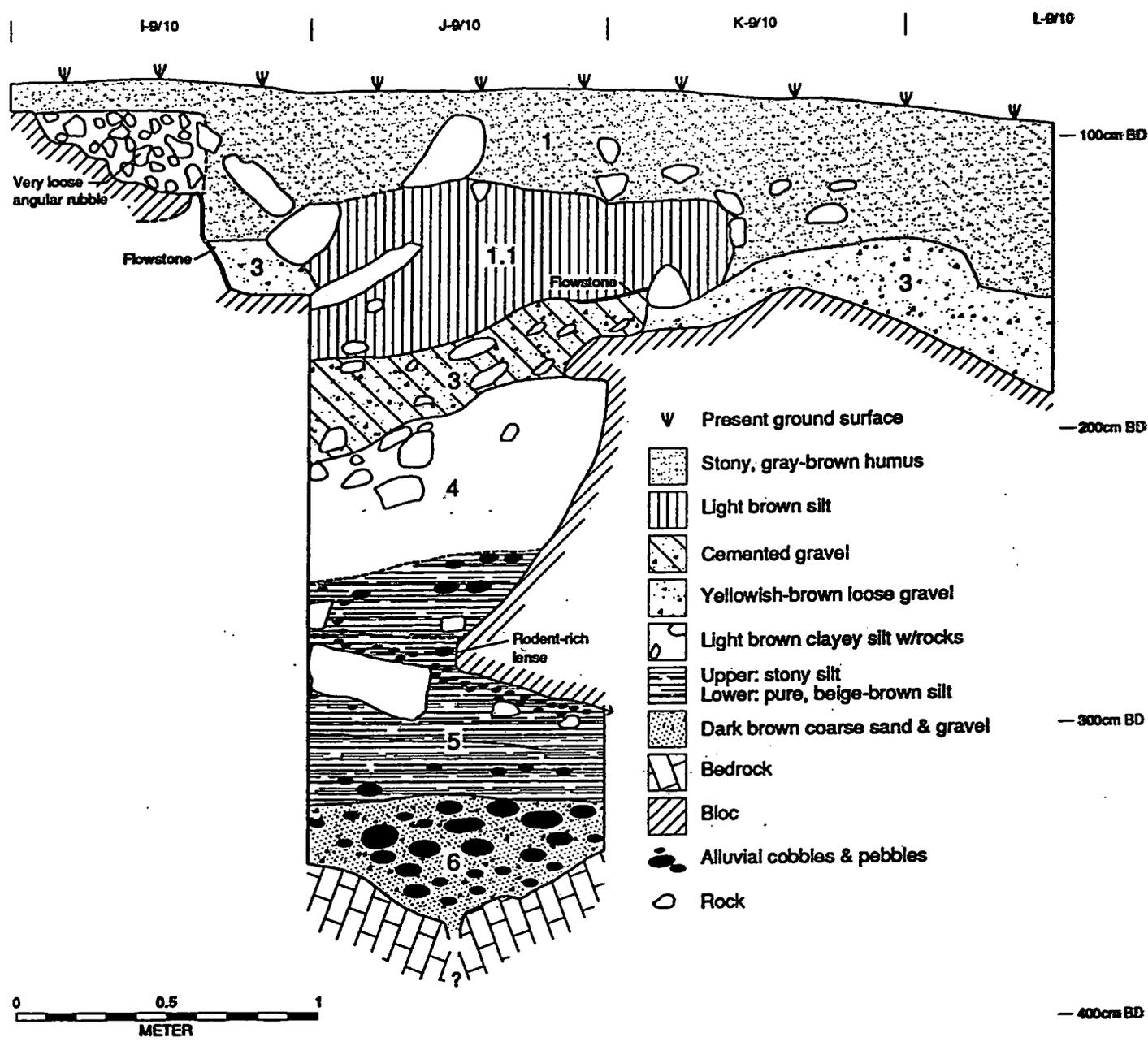
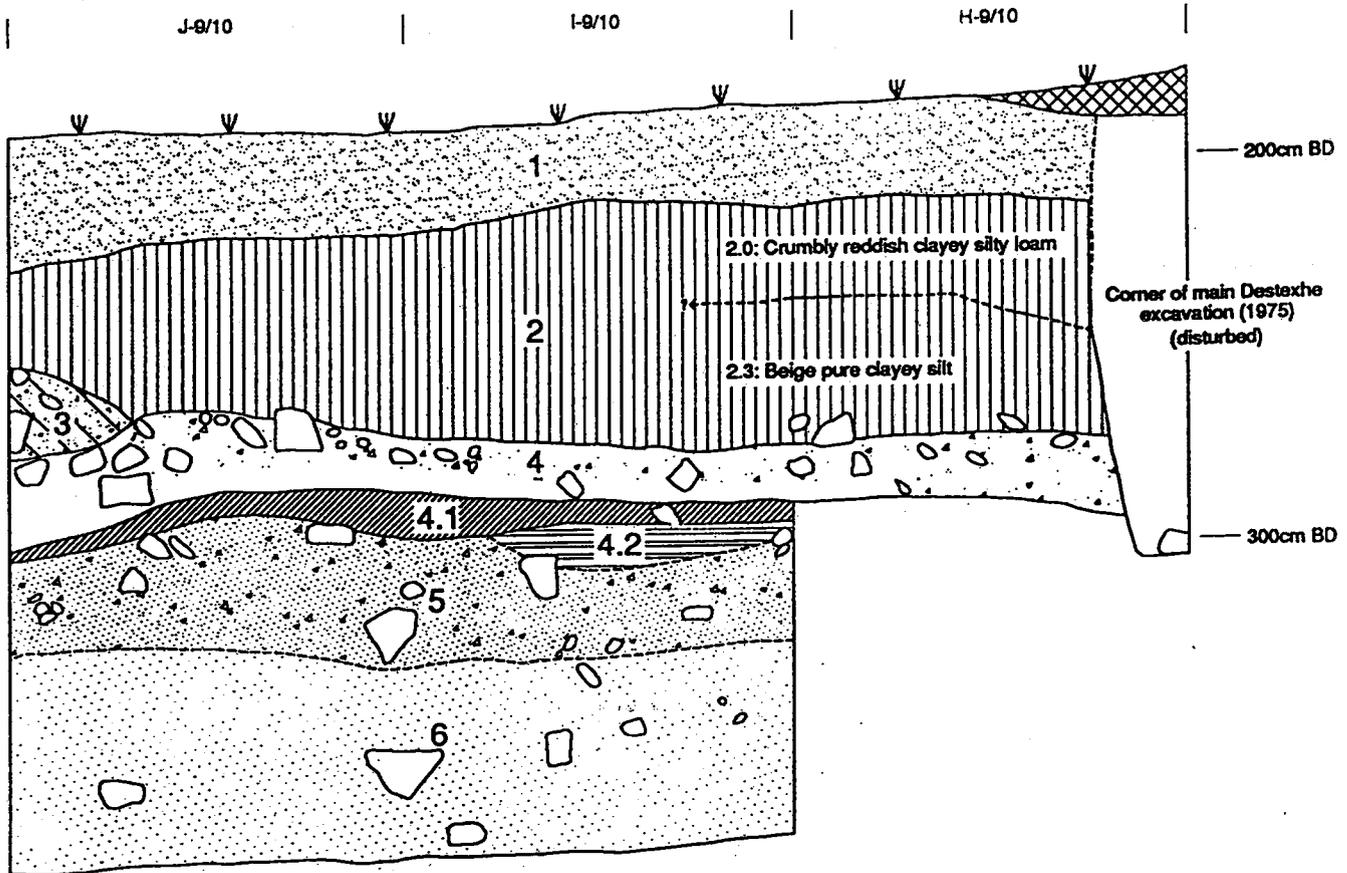


Fig. 1 : Plan du Trou Magrite (Ph. Lacroix 92) avec l'implantation des sondages.



TROU MAGRITE, 1992
TRENCH C - EAST SECTION
(I - L / 9 - 10)

Fig. 2 : Coupe sagittale du Trou Magrite.



- | | | | |
|--|---|--|------------------------|
| | Recent burned trash layers | | Present ground surface |
| | Mottled gray-brown loam w/roots, worm holes | | Rock |
| | Mottled crumbly reddish-brown loam w/roots, worm holes | | |
| | Reddish-brown to light brown gravelly silt | | |
| | Upper: beige silt w/gravel
Lower: light brown to beige loess | | |
| | Reddish loess | | |
| | Yellowish-beige silt w/charcoal flecks | | |
| | Beige very clayey silt w/gravel | | |
| | Pure beige clayey silt | | |



WEST SECTION, HUCCORGNE - DOCK
Main Excavation, 1992

Fig. 3 : Coupe ouest de l'Hermitage à Huccorgne.

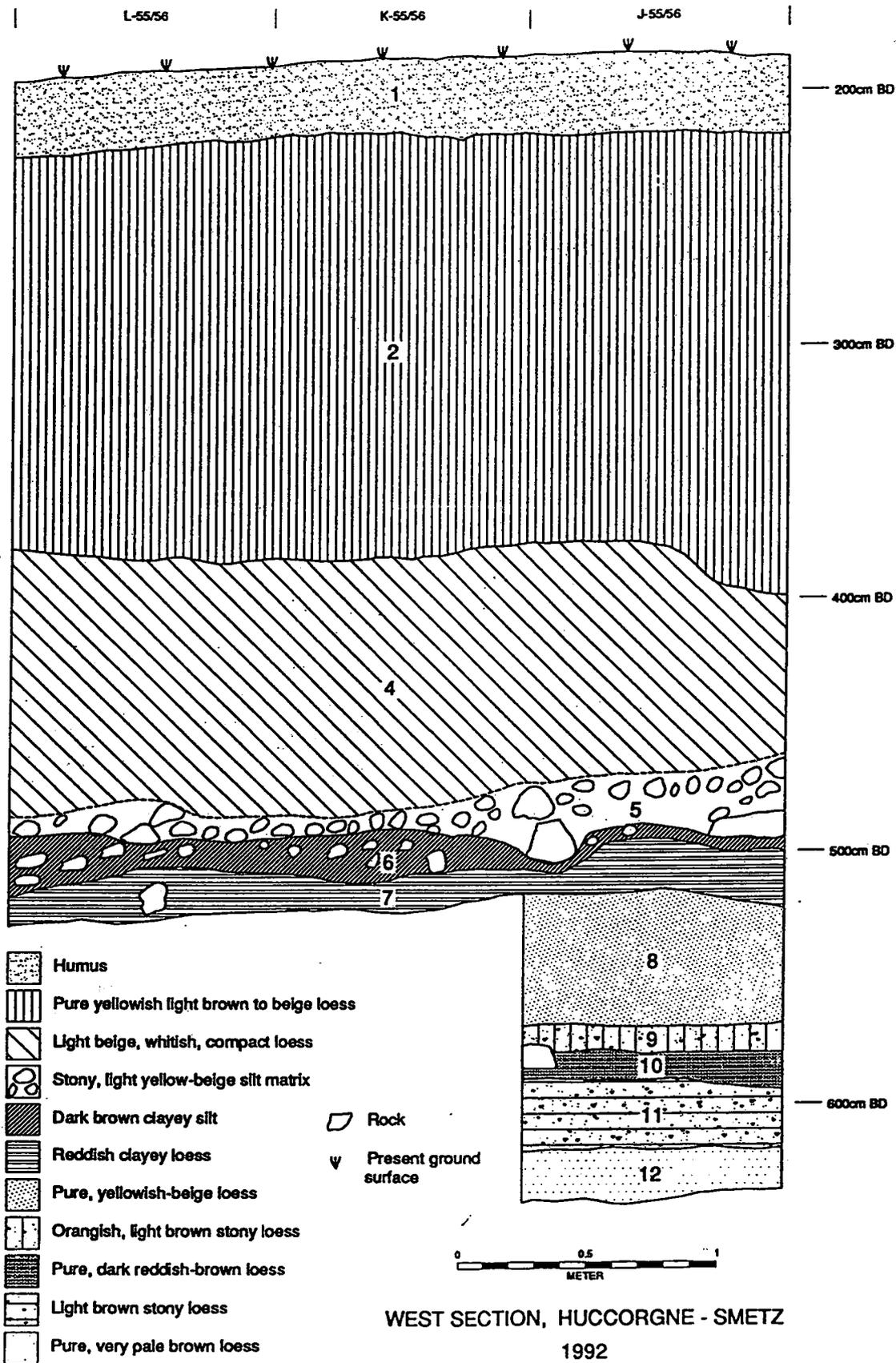
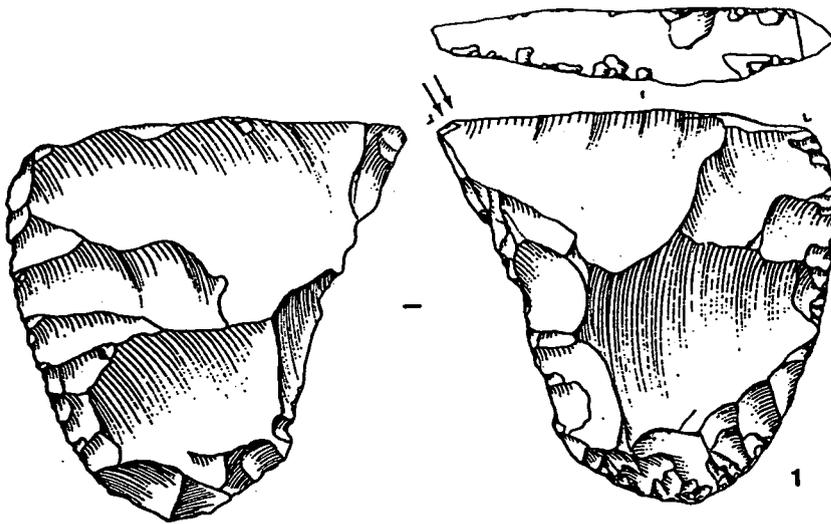
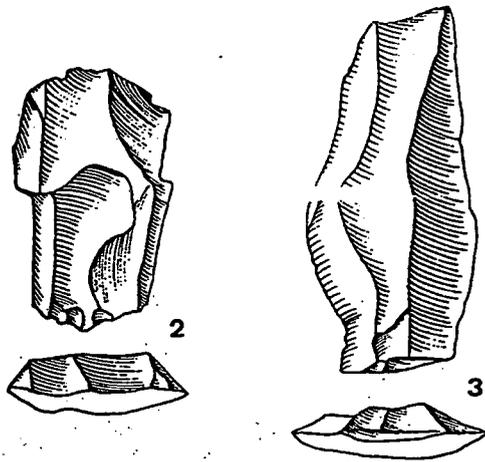


Fig. 4 : Coupe de Huccorgne côté de la route, chez Smetz.

HU.
COUCHE 3



COUCHE 4



0 1 2 cm

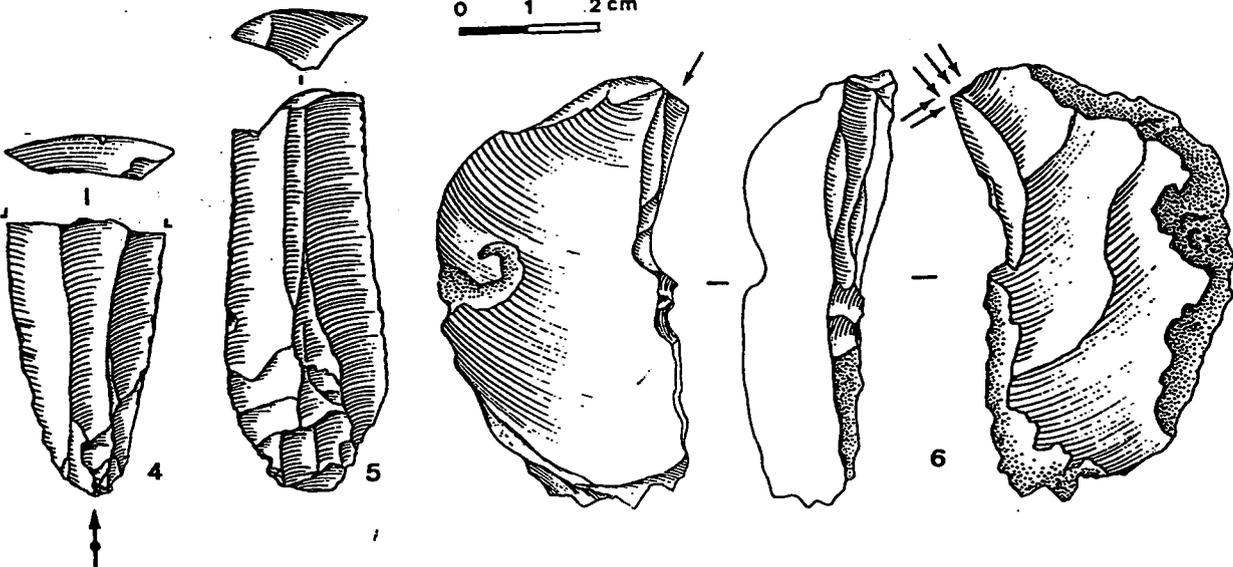
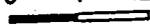
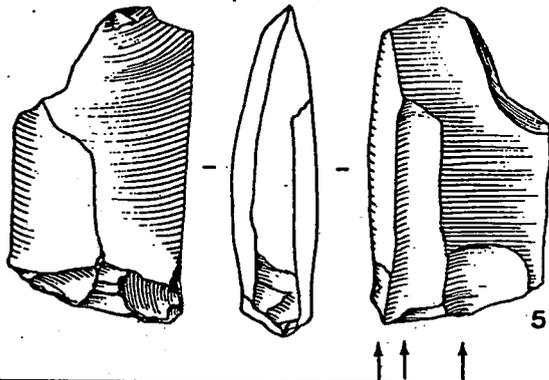
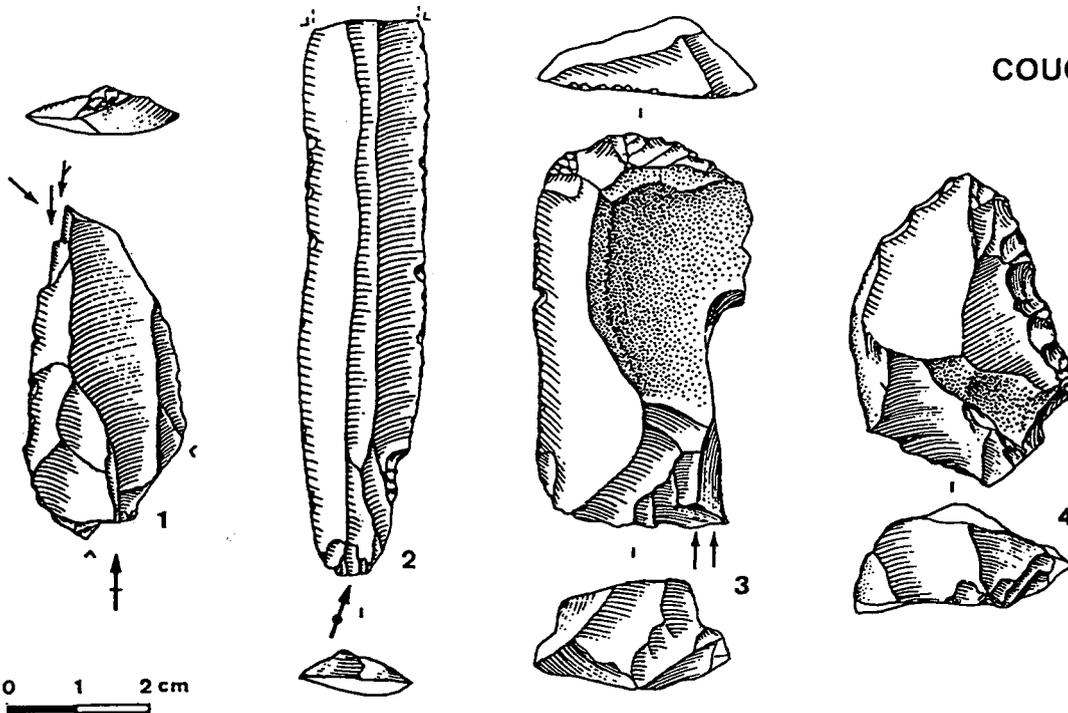


Fig. 5 : Gravettien de Huccorgne.

HU.
COUCHE 4



COUCHE 5

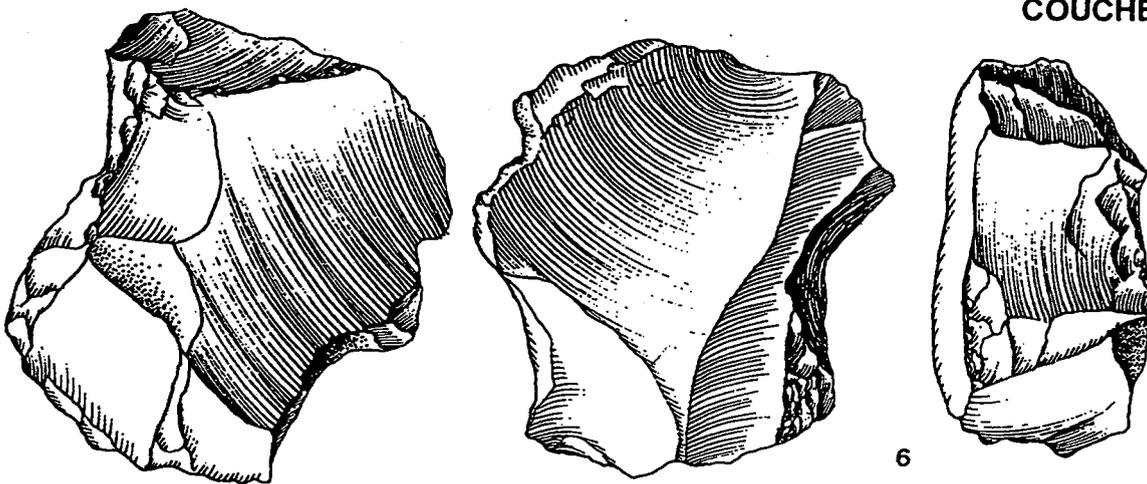


Fig. 6 : Gravettien (couche 4) et Levallois (5) de Huccorgne (butte).

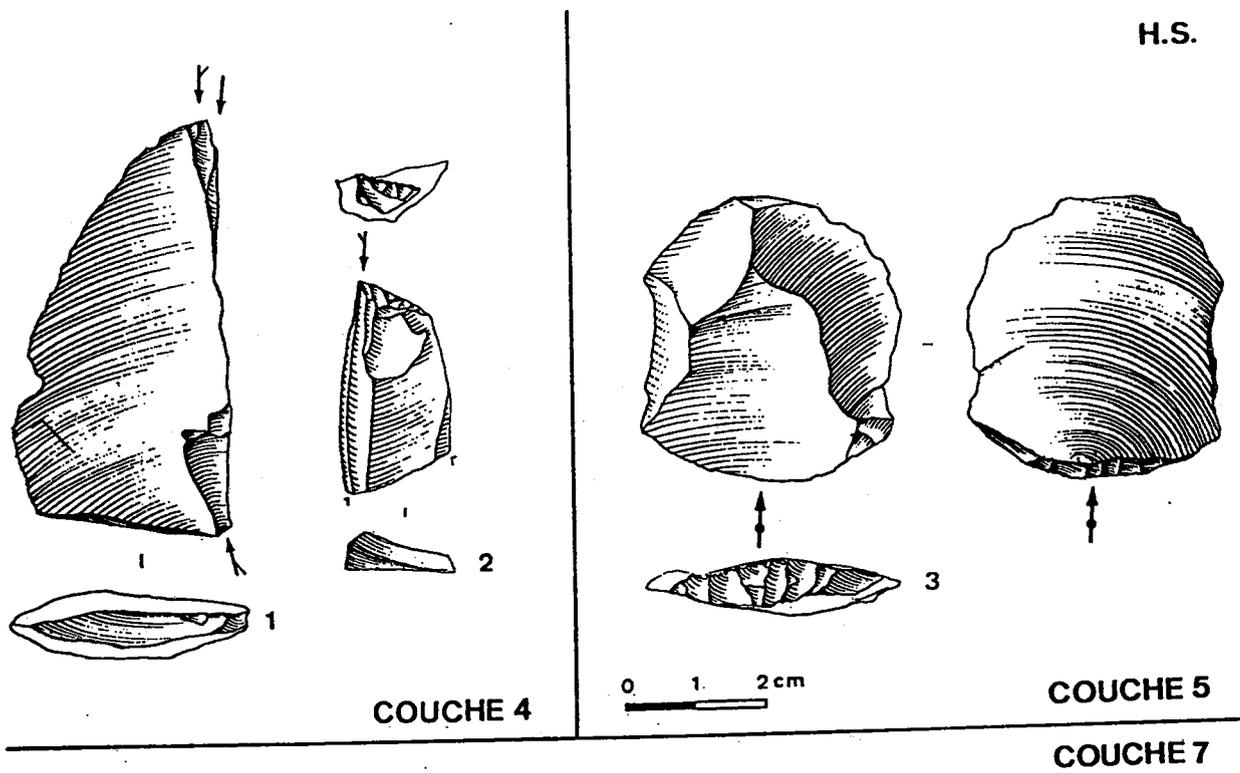


Fig. 7 : Huccorgne-Smetz, Gravettien (couches 4 et 5) et Levallois (7).

T.M.
COUCHE 2

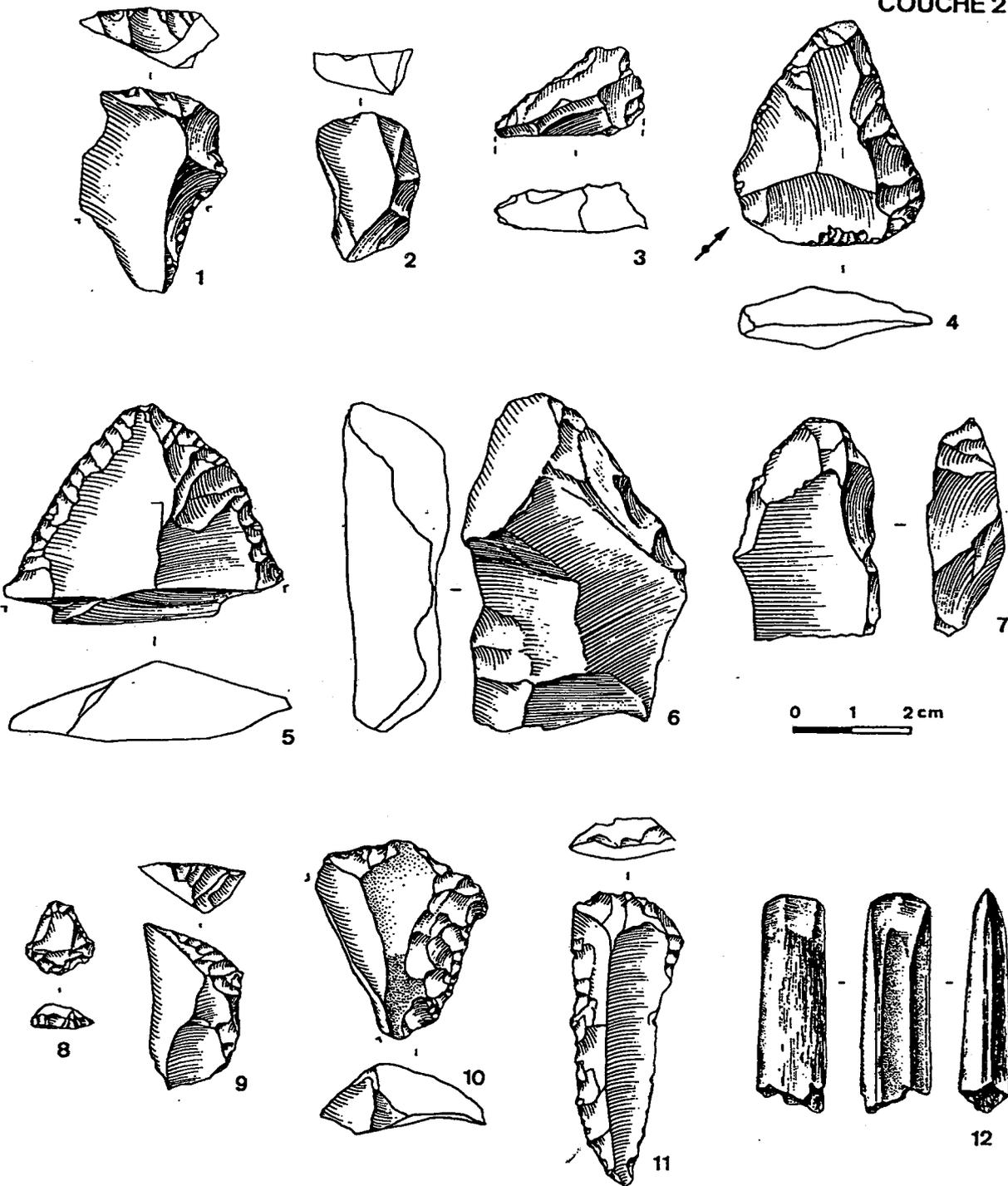


Fig. 8 : Trou Magrite : Aurignacien (couche 2).

T.M.
COUCHE 3

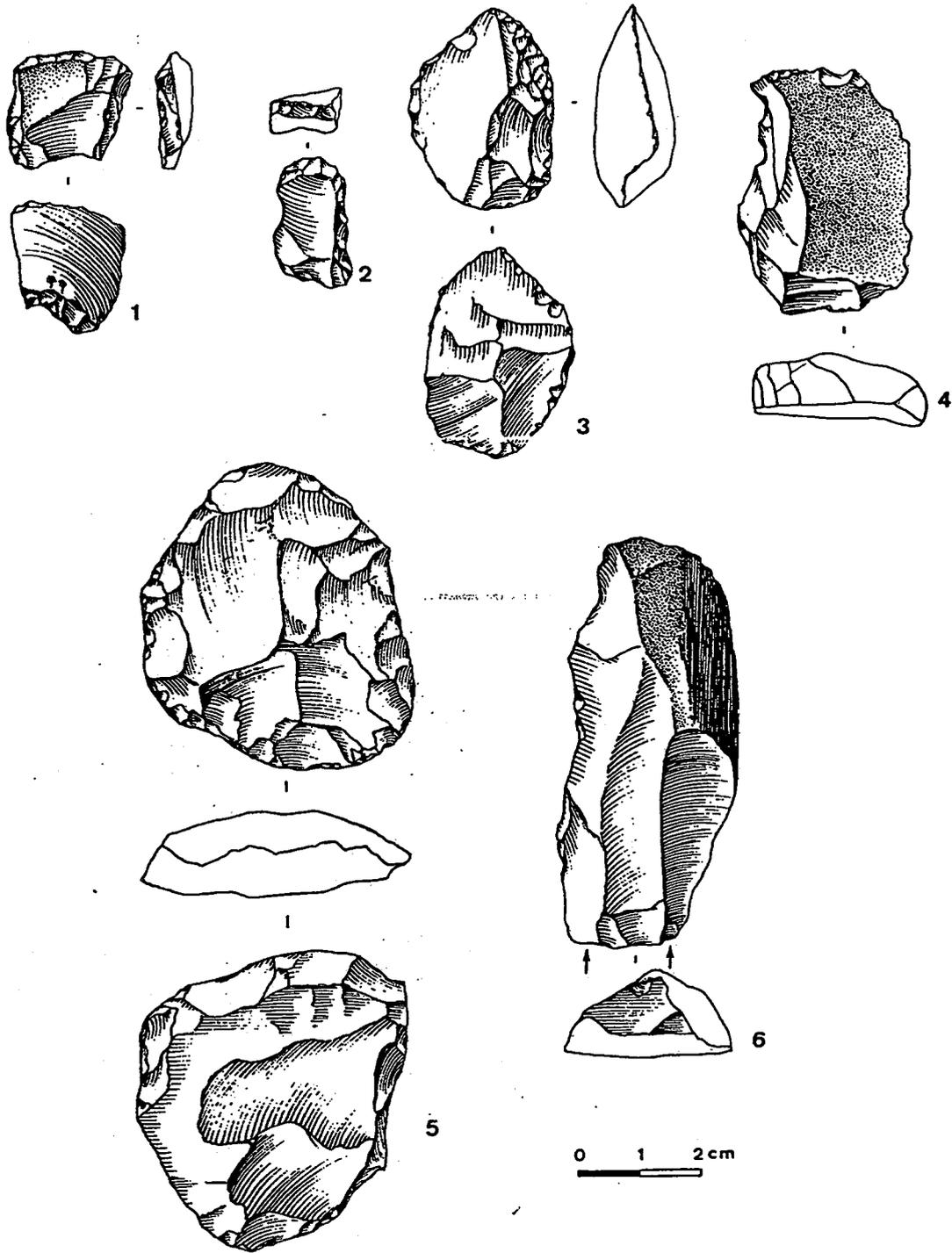


Fig. 9: Trou Magrite : Aurignacien (couche 3).

T.M.
COUCHE 4

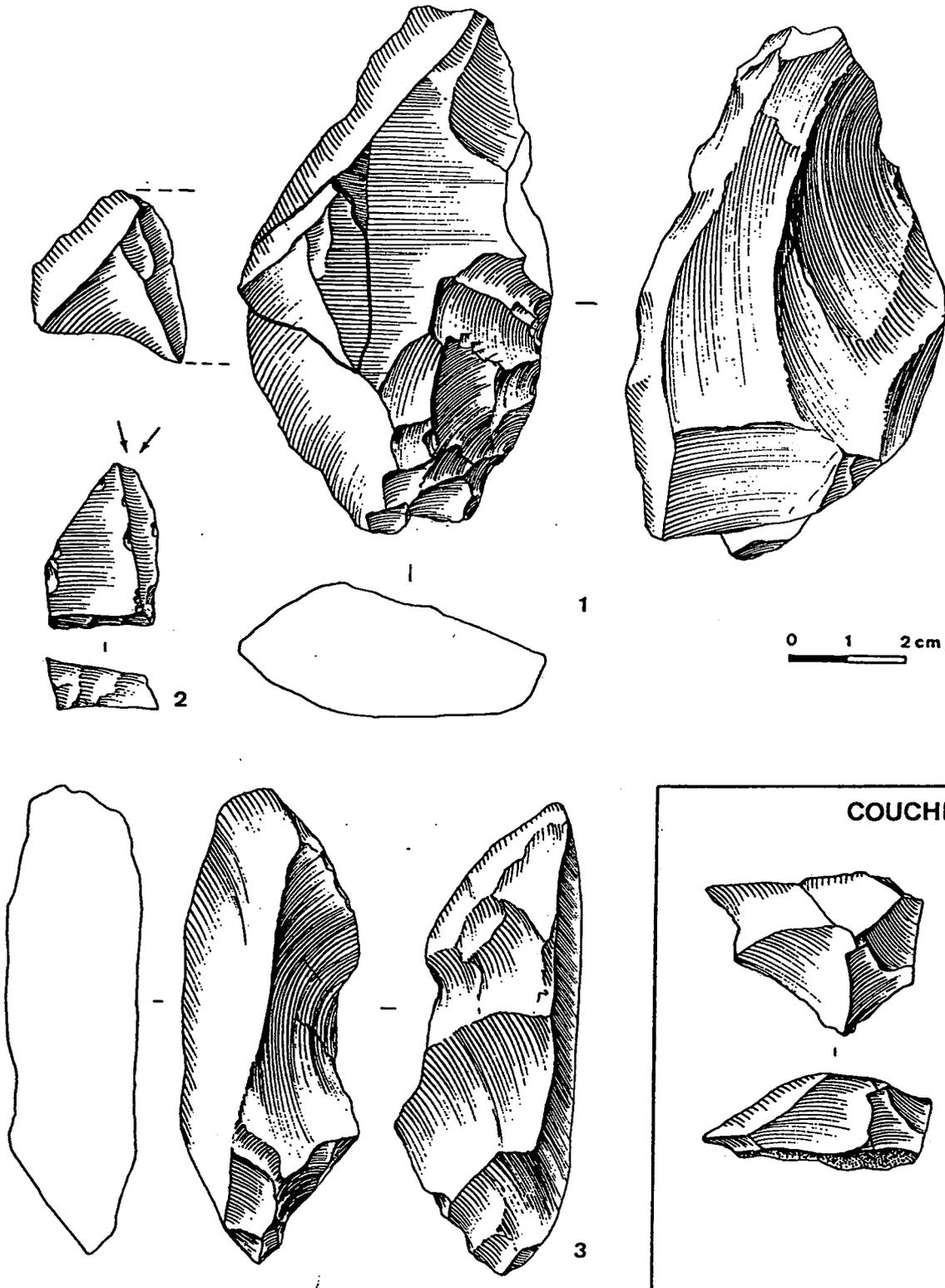


Fig. 10 : Trou Magrite : Moustérien (couches 4 et 5).

NOTAE PRAEHISTORICAE

12

NAMUR - NAMEN

1993

Bulletin d'information édité par le groupe de contact F.N.R.S.
Informatieblad uitgeven door de N.F.W.O. - contactgroep

PREHISTORIE - PREHISTOIRE

Publié avec le concours des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix